

Communiqué de Presse

Élections du CMEJ

Après deux ans, le mandat des jeunes du Conseil municipal d'enfants et de jeunes (CMEJ) touche à sa fin. Les 6, 7 et 10 octobre prochains, certains membres remettront leur mandat en jeu, d'autres passeront la main à de nouveaux élus.

Rappel

Composé de jeunes Ermontois motivés et dynamiques, du CM1 au Lycée (moins de 18 ans), le CMEJ est une instance de démocratie locale de la commune composée de deux chambres :

- 28 sièges pour le Conseil municipal d'enfants, pour les enfants scolarisés en CM1, CM2, 6^e et 5^e.
- 27 sièges pour le Conseil municipal de jeunes, pour les jeunes de moins de 18 ans (4^e, 3^e, 2nde, en apprentissage, en lycée ou non scolarisés).

Dates

- **Mardi 6 octobre** de 9 h à 16 h, dans chaque collège et, de 12 h à 14 h, dans les lycées Van Gogh, Gustave-Eiffel et Ferdinand-Buisson.
- **Mercredi 7 octobre** de 9 h à 12 h, dans chaque école élémentaire.
- **Samedi 10 octobre** à l'Espace Jeunesse, de 14 h à 16 h, pour les jeunes scolarisés dans les établissements se situant hors commune (en lycées professionnels ou contrat d'apprentissage) ou non scolarisés.



Conditions

Pour être candidat ou pour élire un candidat, plusieurs conditions sont à remplir :

- être muni de l'autorisation parentale de candidature délivrée par la Direction Jeunesse et Sports ;
- habiter Ermont au moment des élections ;
- être scolarisé en CM1 - CM2 - 6^e ou 5^e à la date des élections pour le Conseil municipal d'enfants ;
- être scolarisé en 4^e - 3^e - au lycée - en apprentissage et être âgé de moins de 18 ans à la date des élections pour le Conseil municipal de jeunes.

Les jeunes ont jusqu'au lundi 28 septembre à 18 h pour candidater, en déposant un bulletin d'inscription à l'Espace Jeunesse ou dans les établissements scolaires.

Direction Jeunesse et Sports

Espace Jeunesse

37 bis rue Maurice-Berteaux Ermont - 01 34 44 10 30